



BUDGET 2022

Conseil communal – 18 octobre 2021

Résultat budgétaire – Service ordinaire

Résultat à
l'exercice propre

2.517.151,27 €

Résultat à
l'exercice global

175.768,42€

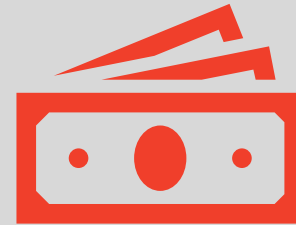
Service ordinaire - Exercices antérieurs



Recettes :

Boni présumé du service ordinaire :
188.587,46 €

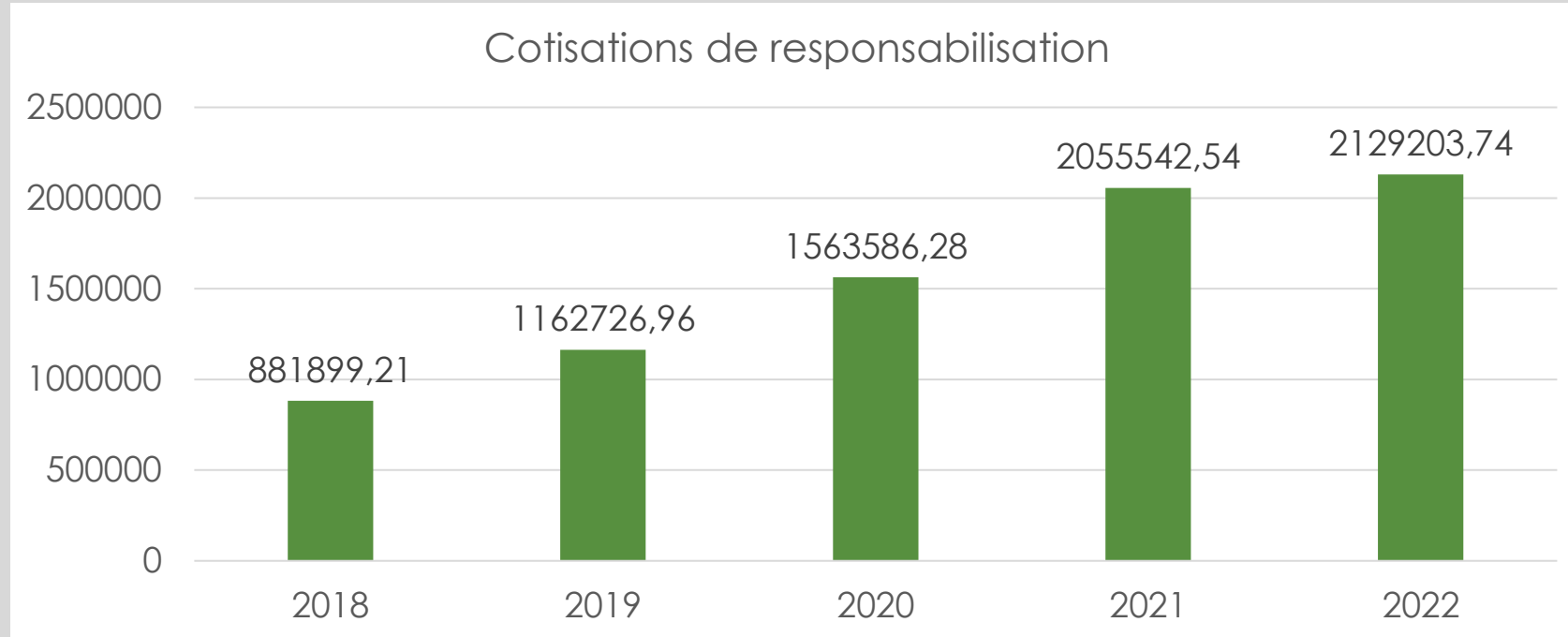
Subvention « Pacte de la fonction
publique » : 9.833,43 €



Dépenses :

Cotisation de responsabilisation :
2.129.203,74 €

Service ordinaire - Exercices antérieurs

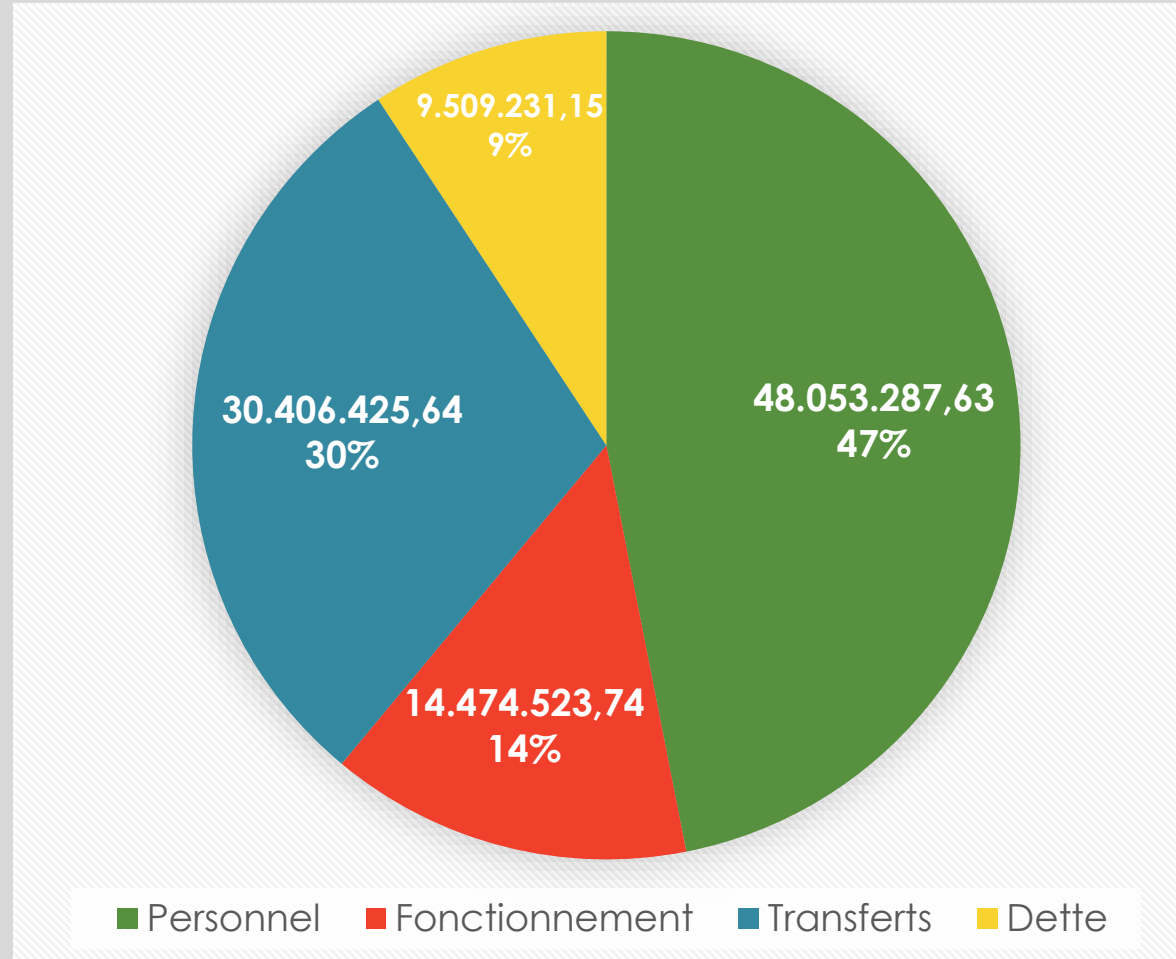


Mécanisme de rattrapage depuis le budget 2019, jusqu'en 2023

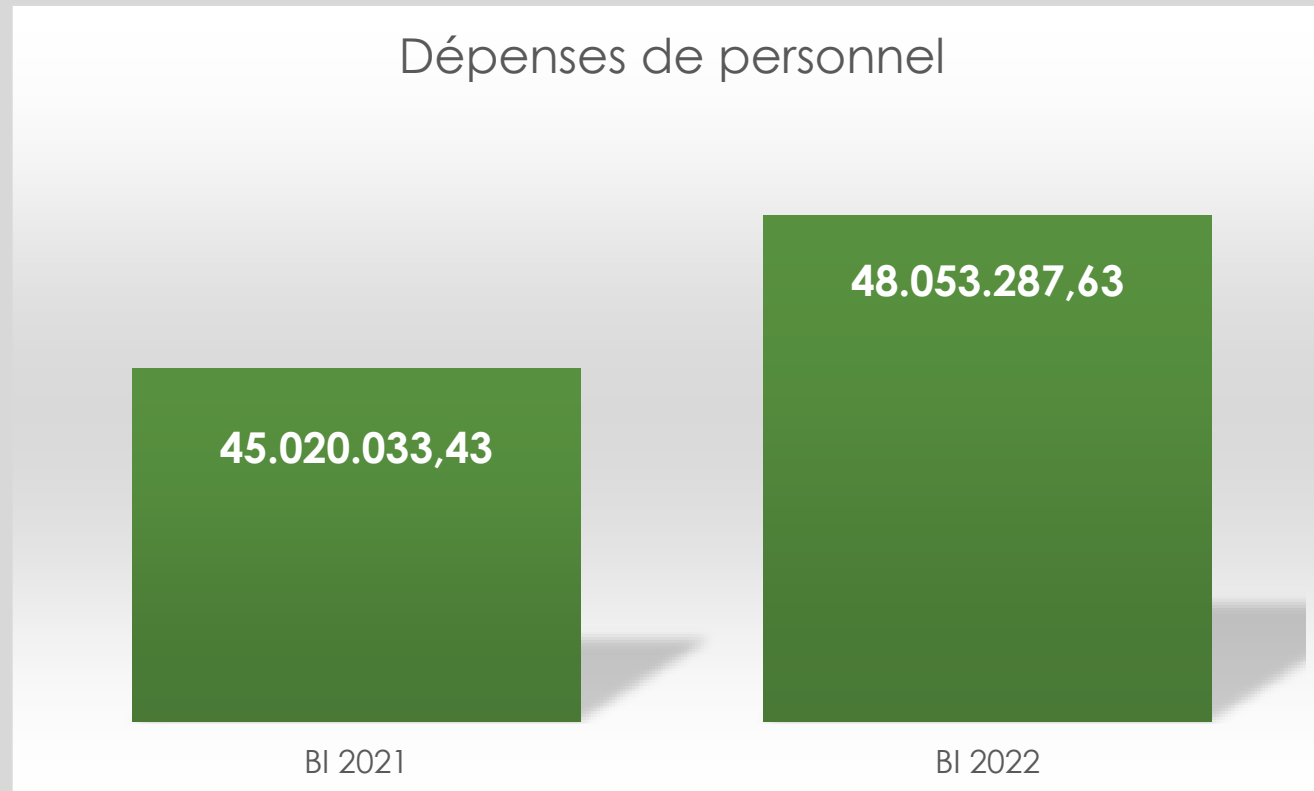
Pénalité liée au second pilier

Résultat budgétaire – Service ordinaire

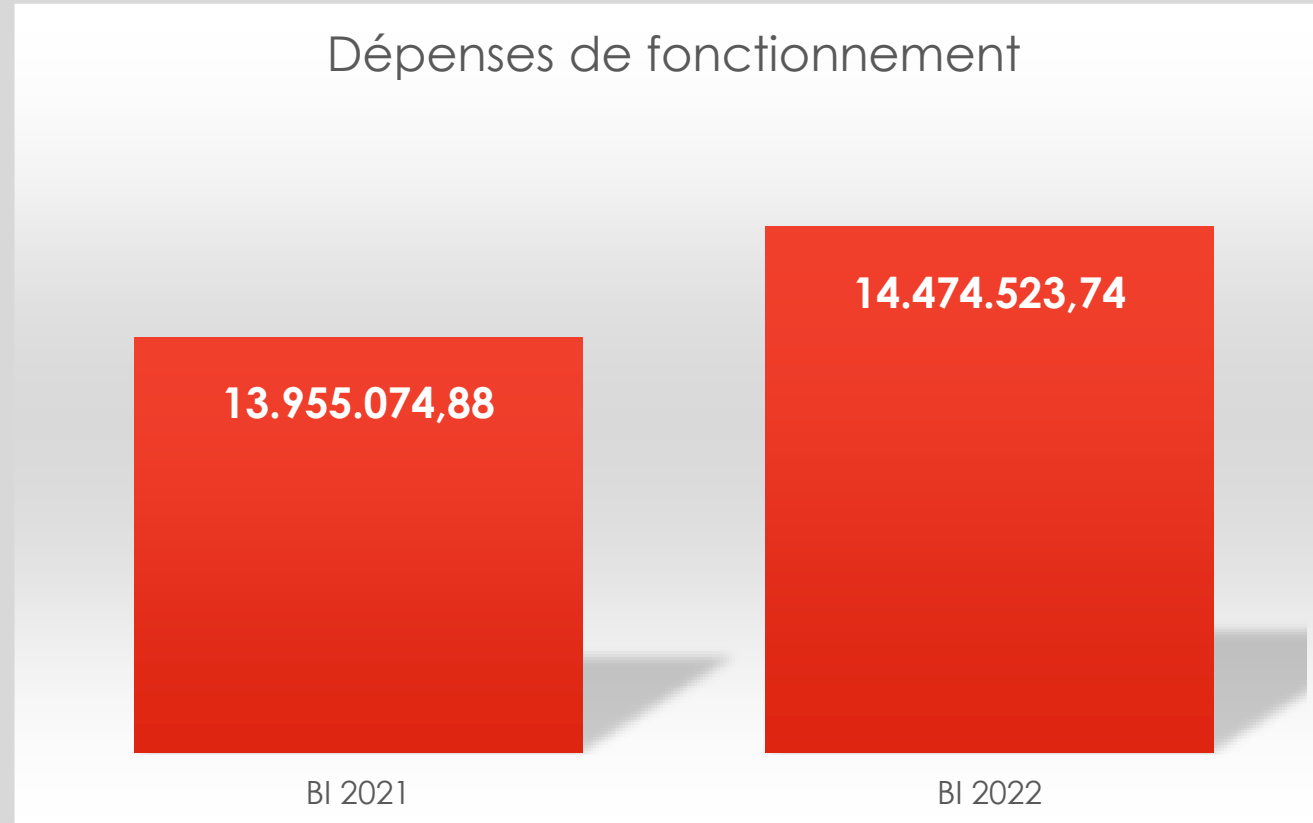
Dépenses ordinaires totales hors prélèvement



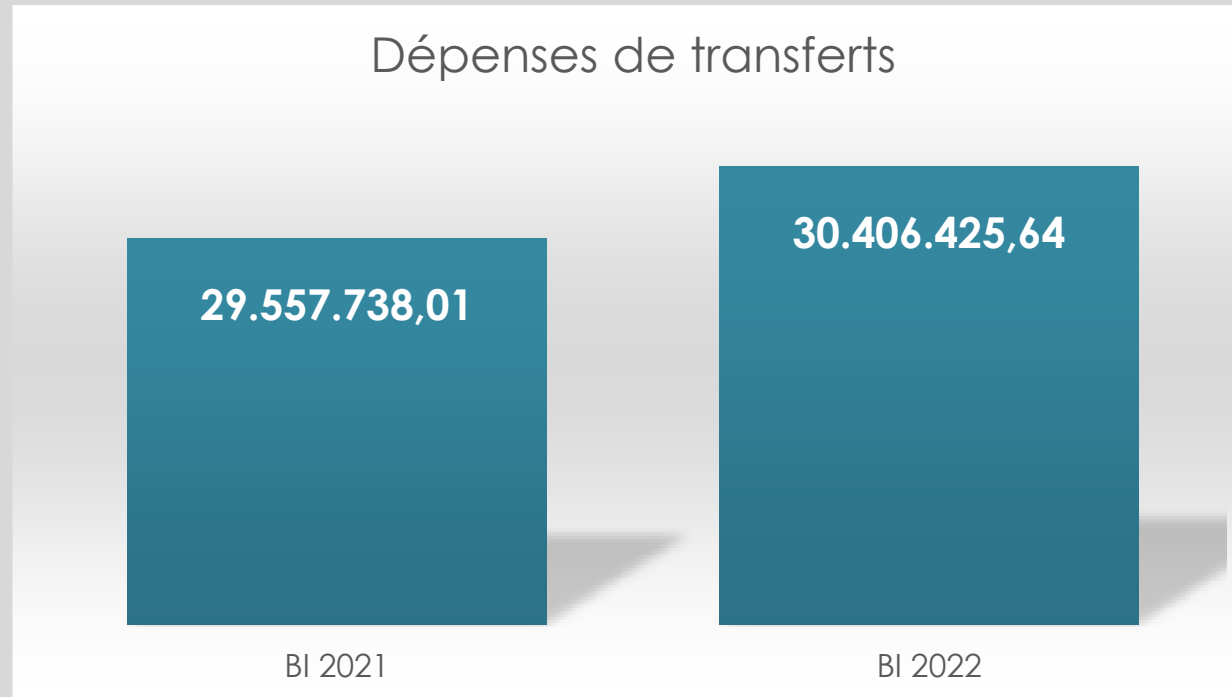
Résultat budgétaire – Service ordinaire



Résultat budgétaire – Service ordinaire

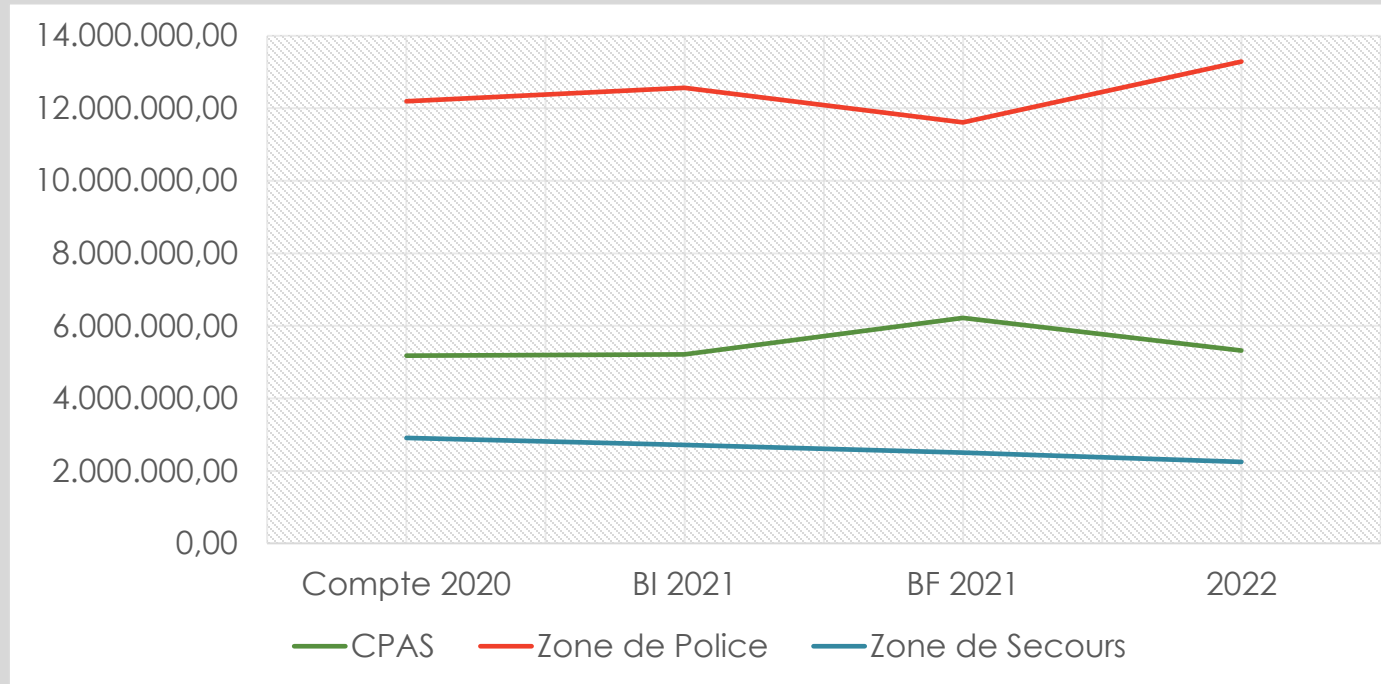


Résultat budgétaire – Service ordinaire



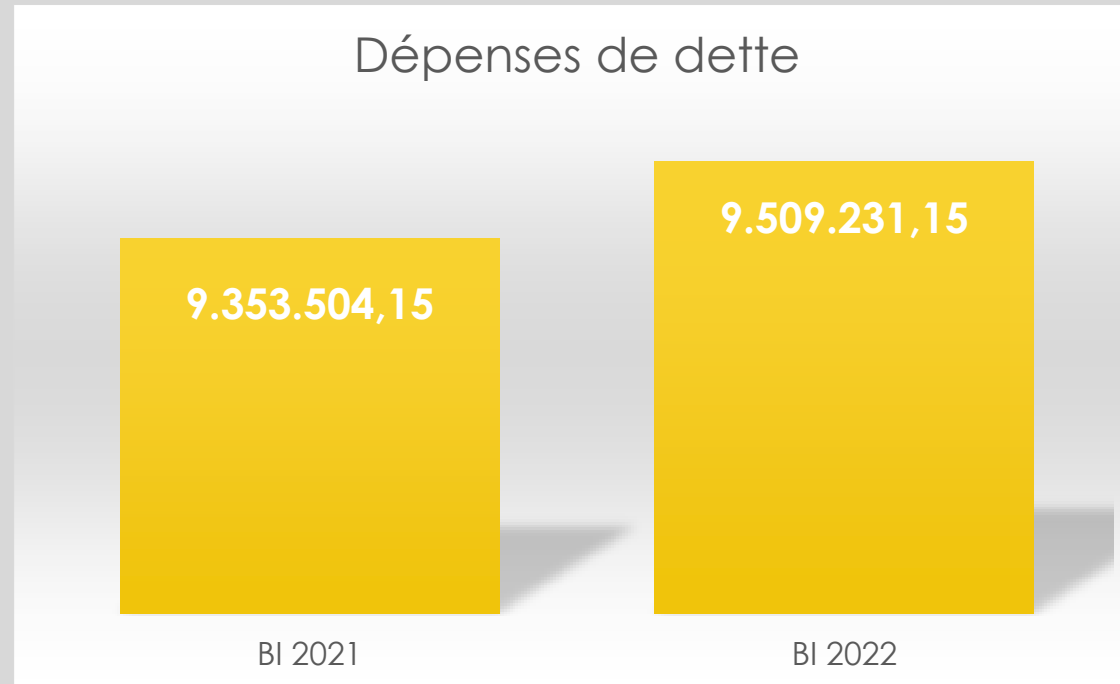
Résultat budgétaire – Service ordinaire

Evolution des principales dotations

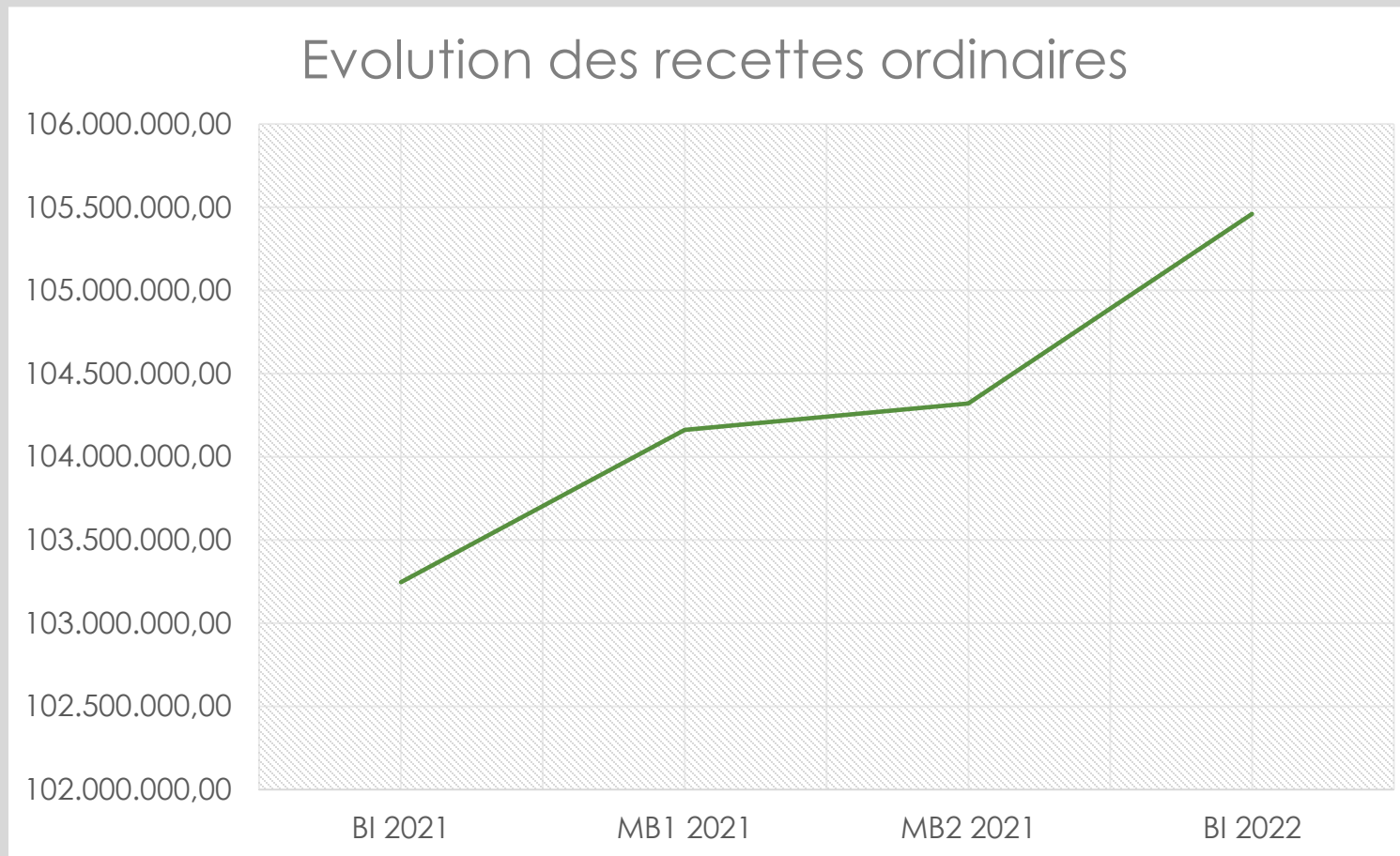


Cela représente 68,59% des dépenses de transferts en 2022.

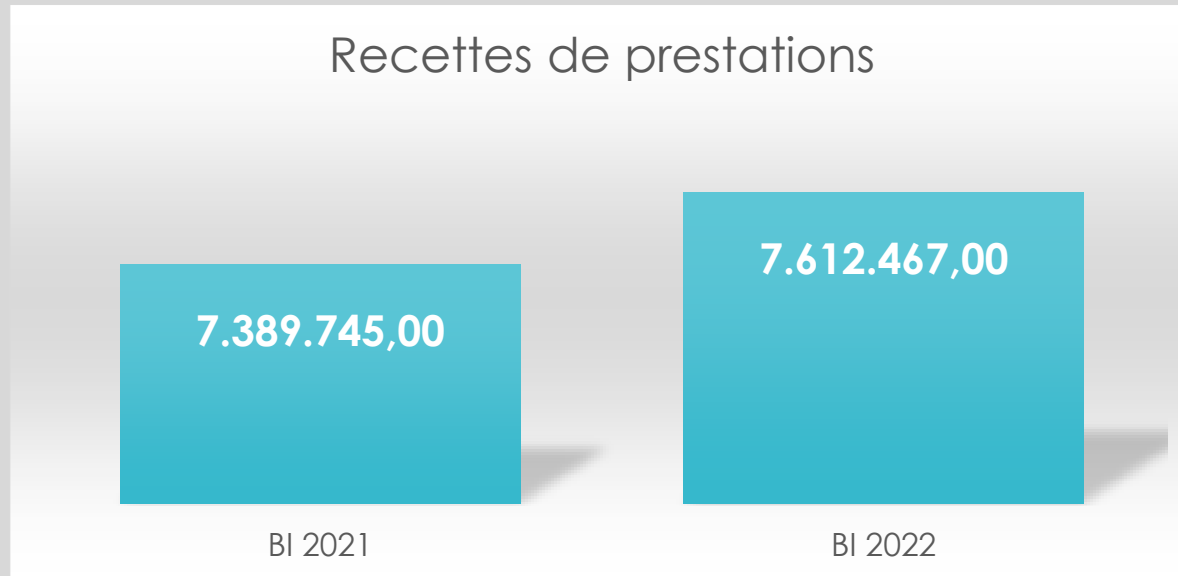
Résultat budgétaire – Service ordinaire



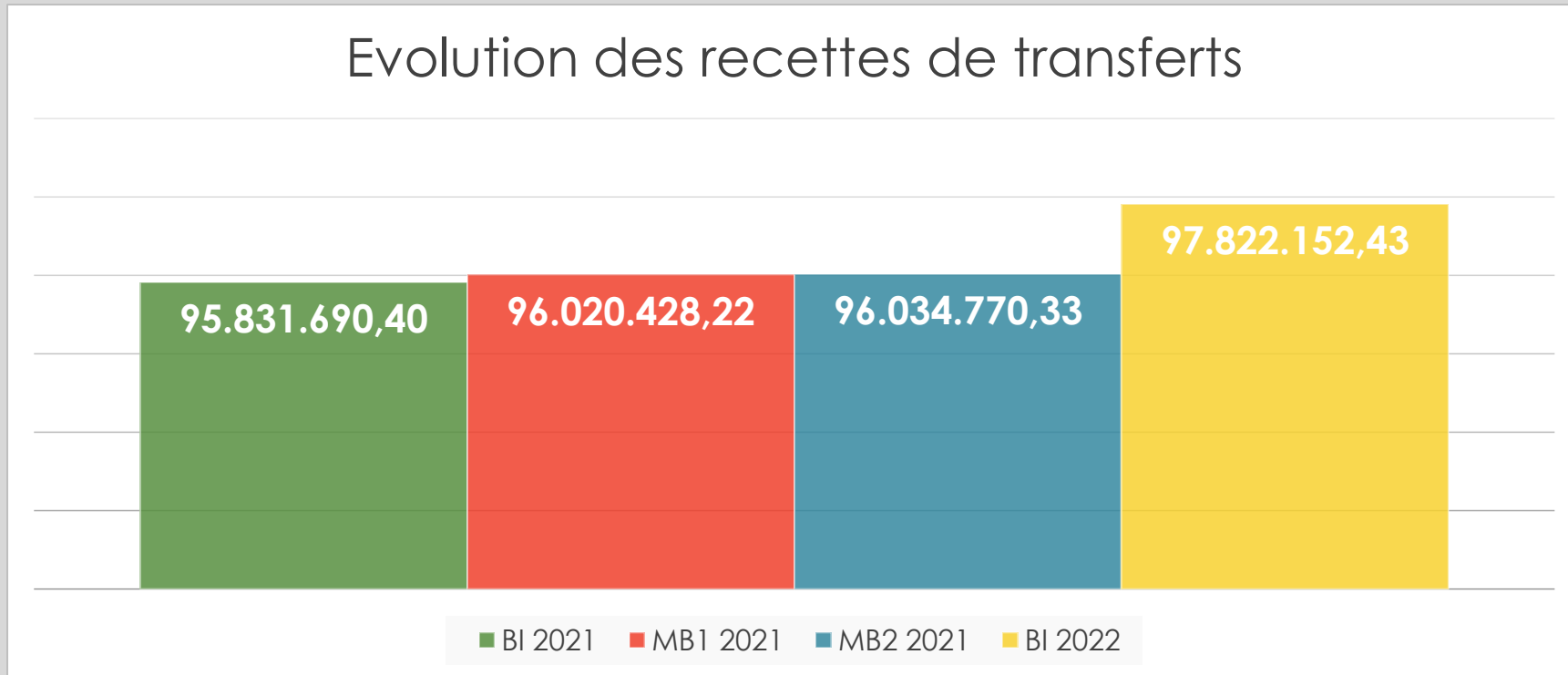
Résultat budgétaire – Service ordinaire



Résultat budgétaire – Service ordinaire



Résultat budgétaire – Service ordinaire



Résultat budgétaire – Service ordinaire

Fonds des
communes
28.673.340,28 €

Additionnels au
précompte
immobilier
20.280.733,39 €

Additionnels à
l'IPP
13.800.963,84 €

Complément
régional
2.808.251,38 €

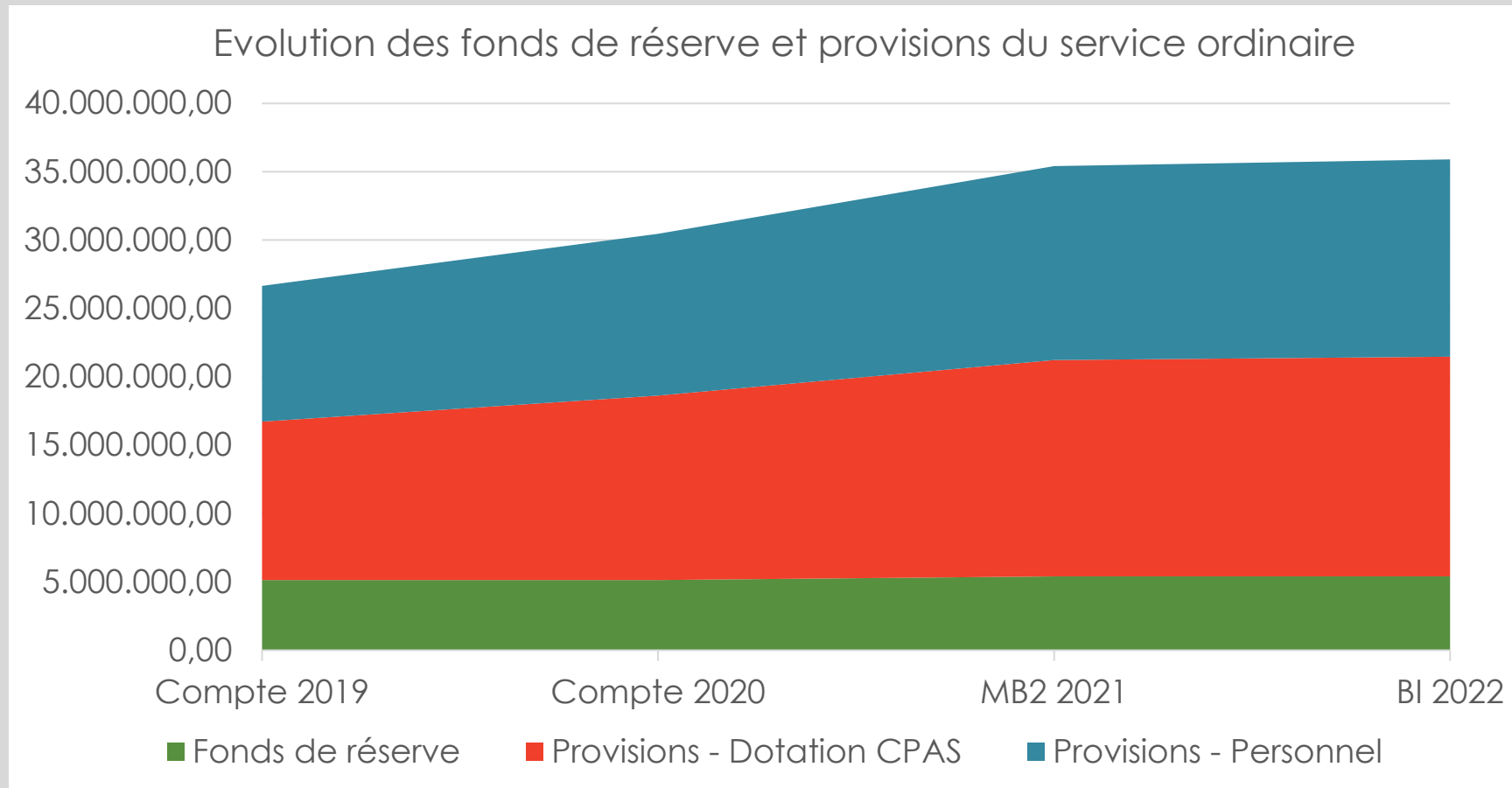
Soit 62,16 % des recettes ordinaires totales

Résultat budgétaire – Service ordinaire

Réforme APE à partir de 2022

- Recette globale à l'article 00025/465-02 : 8.544.625,84 € (simulateur FOREM)
- Annulation des crédits budgétaires XXX33/465-02
- Montant définitif communiqué début 2022 (Adaptation en MB1 22)

Résultat budgétaire – Service ordinaire



Résultat budgétaire Service extraordinaire

Politique
intégrée de la
Ville, Plan de
relance (volet
bâtiments
scolaires)

Pas
d'information sur
le PIC 2022-2024

Inscription de
crédits
budgétaires
pour les
investissements
récurrents

Optimalisation
de l'utilisation
des fonds de
réserve
extraordinaires
disponibles

Résultat budgétaire Service extraordinaire



Respect de la balise
d'investissement :

Solde de 7.820.073,13 €
après BI 2022



Utilisation prévue de
54,95% après MB2 2021



Utilisation prévue de
84,58% après BI 2022

Programmation « Politique Intégrée de la Ville » budgétisée en 2022

- Aménagement des maisons communales de Dottignies, Luingne, Herseaux et Mont-à-Leux
- Isolation de la toiture du hall Derlys
- Aménagement de sentiers
- Entretien de voiries, création et entretien de trottoirs
- Aménagement d'aires de jeux et skate parc outdoor
- Honoraires d'auteur de projet pour le SAR
- Aménagement de la Maison des associations de Dottignies
- Relighting des terrains de football
- Aménagement de parcs urbains
- Acquisition et aménagement d'un bâtiment pour l'abri de jour et de nuit
- Extension des crèches Ile aux enfants et Bambino
- Transformation de la crèche Douny
- Toiture de la crèche Bamby
- Eclairage intelligent du parking de la rénovation urbaine
- Individualisation des chaudières

Autres projets extraordinaires budgétisés en 2022

- Réfection de la toiture des Archives (financement via PIV en MB1 22)
- Acquisitions immobilières (bâtiments, terrains, ...)
- Investissements liés au plan « Wallonie Cyclable »
- Réfection de voiries :
 - Rues Desmet, Pont Bleu, Place Valère Grimonpont
 - Revêtement du rond-point Place de Luingne
 - Aménagement du Square Demeulemeester
- Création d'une nouvelle voirie entre les rues Cottonnière et Passerelle
- Aménagement du parking haut du CAM
- Eclairage public et déploiement du LED
- Réfection de la toiture et travaux de stabilité au Centr'Expo
- Construction d'une nouvelle école des sports via le Plan de Relance (volet bâtiments scolaires)
- Rénovation de la Maison Picarde
- Local polyvalent pour le stade du Risquons-Tout
- Déménagement des serres communales
- Travaux des bassins du parc
- Equipement du parc communal
- Réhabilitation du Château des Comtes

Autres projets extraordinaires budgétisés en 2022

- Rénovation du kiosque du parc
- Points d'apport volontaire
- Acquisitions et démolitions dans le cadre de la PGV

- Ainsi que les investissements récurrents
 - En matériel
 - En matériel informatique
 - En mobilier
 - En charroi
 - ...



Merci pour votre attention